

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUIN 2011

Convocation le 31 mai 2011

Présents : Jean-Marc DECITRE, Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON,
Adjoints ; GENTHIAL Jean-Philippe, SEYTRE Odette, THOLOT Sébastien, AGRAMUNT Patricia,
Conseillers municipaux

Jean Claude FLACHAT a donné pouvoir à Jean-Marc DECITRE

Marie-Pierre BERAUD est arrivée après la désignation des conseillers à l'élection sénatoriale.

Ludivine RIVAT est arrivée après le débat sur l'achat de parcelles à « Choméol ».

Excusée : Alexandra ORIOL

Elu secrétaire de séance : Sébastien THOLOT

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL :

Composition du bureau : Président : Jean-Marc DECITRE, Membres : Gérard GONON, Michel LEGRAND, Sébastien THOLOT, Jean-Philippe GENTHIAL, Secrétaire : Patricia AGRAMUNT

Nomination des délégués :

1^{er} tour de scrutin :

Votants	9	Exprimés	9
Bulletins blancs ou nuls	0	Majorité absolue	5
Jean Claude FLACHAT	9 voix	Michel LEGRAND	9 voix
Jean-Marc DECITRE	8 voix		

Messieurs FLACHAT, LEGRAND et DECITRE sont désignés délégués au premier tour de scrutin.

Désignation des suppléants :

1^{er} tour de scrutin :

Votants	9	Exprimés	9
Bulletins blancs ou nuls	0	Majorité absolue	5
Jean-Philippe GENTHIAL	9 voix	Bernard FARA	8 voix
Gérard GONON	8 voix	Sébastien THOLOT	1 voix

Messieurs GENTHIAL, FARA et GONON sont désignés suppléants au premier tour de scrutin.

VOTE DES SUBVENTIONS 2011 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASVG section tennis de table : 700.00 €

A.E.P. (OGEC de l'école) : acompte de 18 000.00 €. Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'OGEC :

Etant donné que l'assemblée ne dispose pas, à ce jour, de suffisamment d'éléments, il est décidé, à l'unanimité, d'ajourner ce point et de le reporter à une date ultérieure.

ACQUISITION DE PARCELLES A « CHOMEOL », SECTEUR DE « ROCHIN »

A l'unanimité, le maire est autorisé à signer l'acte d'achat des parcelles cadastrées section BI 13 et 28 d'une superficie totale de 7 780 m² au prix de 0.08 € le m² auprès de Maître DELEAGE, Notaire à SAINT-CHAMOND.

WIFI : SIEL : BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE POUR UNE ANTENNE SUPPLÉMENTAIRE AU CHIRAT :

A la majorité absolue, par 9 voix POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION, il est décidé la pose d'un branchement électrique en vue de la couverture en ADSL du hameau du Chirat.

RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, ANNÉE 2010

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité et sont consultables en mairie.

Séance levée à 19h30

Le Président de la séance :

Jean-Marc DECITRE

Affiché le 21 juin 2011